

L'Institut du Droit Local alsacien-mosellan célèbre son 40<sup>e</sup> anniversaire cette année. A cette occasion, il souhaite dresser un bilan, mais surtout dessiner des perspectives d'avenir. En effet, le droit local n'est pas une relique du passé, mais un outil au service des territoires concernés.

Une journée de réflexion est organisée à cette fin le vendredi 3 octobre 2025 au Château des Rohan à Saverne, point de contact entre l'Alsace et la Moselle. Cette rencontre permettra d'évoquer le chemin parcouru, d'évaluer le travail réalisé, mais aussi de poser des questions essentielles pour l'activité future.

Après le « colloque du centenaire » de 2024, qui a permis de mettre en lumière les caractéristiques actuelles du droit territorial d'Alsace-Moselle, cette journée invitera à se pencher sur les instruments nécessaires à la gestion de ce droit, ceux qui existent déjà, qu'il faut préserver et améliorer, et ceux qui doivent encore être créés pour que ce droit puisse pleinement remplir son rôle au service de la population d'Alsace-Moselle.

L'ensemble des responsables des institutions concernées par ce droit et tous les « amis du droit local » sont invités à participer à cette évocation de 40 ans de travaux et à la réflexion sur les actions à mettre en œuvre.

**Lieu :**

Château des Rohan  
7 Place du Général de Gaulle  
67700 Saverne



Pour tout renseignement, contacter l'IDL au 03.88.35.55.22  
ou par courriel : [idl20433@orange.fr](mailto:idl20433@orange.fr)



# ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT DU DROIT LOCAL ALSACIEN-MOSELLAN

## INVITATION



### Bilan et perspectives

**Vendredi 3 octobre 2025**

*Château des Rohan de Saverne*

# PROGRAMME DU 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

**9h00** Accueil

**10h00** Ouverture par M. Stéphane Leyenberger, *Maire de Saverne*

**10h10** Introduction par M. Jean-Marie Woehrling, *Président de l'IDL*

**10h20** 40 ans d'histoire de l'IDL par M. Jean-Dominique Schilling, *Journaliste*

**10h45** Quelques témoignages d'acteurs avec la participation de M. Jean-Marie Bockel, *ancien Ministre, auteur d'un rapport sur le droit local*

**11h10** Bilan de 40 ans d'activité de l'IDL par M. Eric Sander, *Secrétaire Général de l'IDL* et Mme Laurence Grisey-Martinez, *Juriste à l'IDL*

**11h40** Les publications de l'IDL par M. Jean-Luc Vallens, *ancien magistrat* et M. Eric Sander, *Secrétaire Général de l'IDL*

**12h00** Débat : Quelles attentes actuelles à l'égard de l'IDL ?  
animé par Me Patricia Chevallier-Gaschy, *Avocat au Barreau de Colmar, ancien Bâtonnier de l'Ordre*  
et M. Dominique Ritleng, *Professeur à l'Université de Strasbourg*

**12h30** Déjeuner sur place

**14h00** Dynamiser la gestion du droit local. Pourquoi un meilleur suivi du droit local ?

- Le rôle de la Commission du Droit Local d'Alsace-Moselle par M. Jacques Bigot, *ancien Sénateur, ancien Président de la Commission du Droit Local d'Alsace-Moselle*
- L'apport du Conseil représentatif du droit local par M. André Reichardt, *Sénateur du Bas-Rhin*
- Une proposition : créer un « réseau des pôles de droit local » et échanges avec quelques acteurs du droit local par M. Jean-Marie Woehrling, *Président de l'IDL*

**15h15** Le financement de l'action pour le droit local

- Les limites actuelles de financement par Me Lutz-Sorg, *Trésorier de l'IDL, Avocat au Barreau de Strasbourg, ancien Bâtonnier de l'Ordre*
- De nouvelles ressources ?
  - > Présentation d'un projet de fond de dotation par Me Olivier Vix, *Notaire à Rouffach*
  - > Vers des prestations documentaires rémunérées ?  
L'exemple d'une bibliothèque numérique du droit local

**16h00** La question des futurs cadres du droit local

- Former de nouveaux experts en droit local par M. Dominique Ritleng, *Professeur à l'Université de Strasbourg*
- Sensibiliser les jeunes au droit local  
Quelques témoignages d'étudiants

**17h00** L'avis des élus suivi d'une discussion générale

**17h30** Clôture par M. Patrick Hetzel, *ancien Ministre, Député du Bas-Rhin*



## 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT DU DROIT LOCAL BULLETIN D'INSCRIPTION

M./Mme .....

Nom .....

Prénom .....

Organisme .....

Qualité .....

Adresse courriel .....

**> PARTICIPERA AU 40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE L'INSTITUT DU DROIT LOCAL**

OUI  NON

**> PARTICIPERA AU DÉJEUNER**

OUI  NON

**Bulletin à retourner à l'IDL par courrier :**  
**15, rue des Juifs - 67000 Strasbourg**  
**ou par courriel : [idl20433@orange.fr](mailto:idl20433@orange.fr)**